



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
20 janvier 2016

#### **POLITIQUE DE RECONNAISSANCE ET DE SOUTIEN DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES**

**MUNICIPALITÉ DE PONTIAC** — La Municipalité de Pontiac a annoncé aujourd’hui les modalités de sa nouvelle **Politique de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires**. Le Conseil municipal souhaite ainsi se doter d’un outil de gestion afin de mieux cibler son aide aux organismes communautaires œuvrant dans les domaines du sport, du loisir, de la culture et du développement sociocommunautaire.

« Chaque année on accorde environ 50 000\$ afin d’appuyer les organismes et l’action bénévole. Avec notre nouvelle politique on souhaite stimuler les organismes qui contribuent au dynamisme de la communauté, appuyer nos bénévoles, éviter les dédoublements, valoriser la saine gestion financière et favoriser la reddition de compte» explique le maire Roger Larose.

La nouvelle Politique énonce les conditions permettant d’avoir accès au soutien municipal et rappelle que cette stratégie d’intervention municipale s’appuie sur les consultations menées précédemment (Municipalité amie des aînées, politique familiale, PALSIS, etc.). Les principaux secteurs d’activités reconnus sont : saines habitudes de vie et bien-être, culture, logement; soutien à domicile; vie communautaire; sécurité alimentaire et transport.

Chaque demande de reconnaissance et de soutien sera analysée au « cas par cas ». La demande de soutien peut relever de l’un ou l’autre des deux volets suivants :

- Soutien au fonctionnement et à la mission de l’organisme ;
- Soutien pour des projets spéciaux ou événements.

#### **La municipalité de Pontiac**

La municipalité de Pontiac, située à l’ouest de Gatineau, offre un milieu de vie unique à ses 6 000 citoyens et aux nombreux villégiateurs qui fréquentent les abords de la rivière des Outaouais et le Parc de la Gatineau. Pontiac est une municipalité bilingue et dynamique, qui connaît une croissance importante. Ses résidents apprécient vivre la ruralité dans toute sa splendeur, tout en bénéficiant des avantages liés à la proximité des centres urbains.

– 30 –

**Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

Dominic Labrie, Chef du service des communications

1-888-455-2401 (sans frais) ou [labrie.dominic@municipalitepontiac.ca](mailto:labrie.dominic@municipalitepontiac.ca)